

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
COUR N° : 765-11-002344-195
DOSSIER N° : 41-344391

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS
SÉQUESTRE DE :**

MOMÉTAL STRUCTURES INC.

Débitrice

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Séquestre

CINQUIÈME RAPPORT PROVISOIRE DU SÉQUESTRE
(Paragraphe 246 (2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

INTRODUCTION

1. Le 8 mai 2019, à la demande du créancier garanti Banque HSBC du Canada (« **HSBC** »), le tribunal a rendu une ordonnance nommant Restructuration Deloitte inc. (le « **Séquestre** ») séquestre aux biens de Mométal Structures inc. (la « **Débitrice** ») conformément à l'article 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** »).
2. Le 7 octobre 2019, la Débitrice a déposé une cession de ses biens en vertu de la LFI. Restructuration Deloitte inc. agit aussi à titre de syndic de cette faillite.
3. Les 28 juin 2019, 18 novembre 2019, 22 juin 2020 et 11 mars 2021, le Séquestre a produit des rapports conformément au paragraphe 246 (2) de la LFI.
4. Ce cinquième rapport provisoire du Séquestre (« **Cinquième rapport** ») traite des sujets suivants :
 - a. Activités du Séquestre depuis le 11 mars 2021, date du quatrième rapport provisoire du Séquestre
 - b. État provisoire des recettes et des débours du Séquestre pour la période du 1^{er} février 2021 au 31 août 2024.
 - c. Renseignements concernant l'achèvement du mandat du Séquestre.

ACTIVITÉS DU SÉQUESTRE DEPUIS LE QUATRIÈME RAPPORT DU SÉQUESTRE

5. Depuis le Quatrième rapport (11 mars 2021), le Séquestre a réalisé les principales activités énumérées ci-après :
 - a. Démarches, en collaboration avec ses conseillers juridiques et les consultants dont il a retenu les services, visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses auprès de clients de la Débitrice;
 - b. Échanges avec des représentants de créanciers – re : suivi du dossier;
 - c. Administration courante d'un compte en fidéicommiss.

ÉTAT PROVISOIRE DES RECETTES ET DÉBOURS DU SÉQUESTRE

6. Un état provisoire des recettes et des débours du Séquestre est joint au Cinquième rapport. Cet état couvre la période du 1^{er} février 2021 au 31 août 2024.
7. Tel qu'indiqué dans le Quatrième rapport, le Séquestre détenait 1,34 M\$ en fidéicommiss en date du 31 janvier 2021.
8. Les recettes encaissées au cours de la période du 1^{er} février 2021 au 31 août 2024 totalisent 3,39 M\$. Elles découlent principalement de l'encaissement du produit de règlements intervenus avec des clients de la Débitrice relativement à des créances à recevoir litigieuses (total de 2,99 M\$) et de revenus d'intérêts générés sur les fonds détenus en fidéicommiss par le Séquestre (total de 123 k\$).
9. Les déboursés réalisés au cours de la période du 1^{er} février 2021 au 31 août 2024 totalisent 1,25 M\$. Ils se rapportent principalement à des honoraires payés (ainsi qu'aux taxes s'y rapportant) au Séquestre, à ses conseillers juridiques ainsi qu'à des consultants dont les services ont été retenus dans le cadre des démarches visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses auprès de clients de la Débitrice.
10. Les distributions versées aux créanciers garantis au cours de la période du 1^{er} février 2021 au 31 août 2024 totalisent 2,2 M\$. Ces distributions ont été effectuées en faveur de HSBC.
11. Tel que l'indique l'état provisoire des recettes et des débours ci-joint, le Séquestre détenait 1,27 M\$ en fidéicommiss en date du 31 août 2024.

ÉTAT PROVISOIRE DES RECETTES ET DÉBOURS DU SÉQUESTRE

Pour la période du 9 mai 2019 au 31 août 2024

	Du Au	9 mai 2019 31 janvier 2021	1er février 2021 31 août 2024	Total \$
Recettes				
Encaisse en main		793	-	793
Comptes clients		4,923,674	2,987,141	7,910,815
Ventes dans le cours normal des affaires		167,917	-	167,917
Ventes hors du cours normal des affaires		2,302,101	-	2,302,101
Remboursement de primes CNESST		-	276,715	276,715
Réclamations		76,743	-	76,743
Intérêts		31,610	122,532	154,142
Divers		19,415	-	19,415
Total des recettes		7,522,253	3,386,388	10,908,641
Débours				
Assurances		73,532	-	73,532
Loyer		294,733	-	294,733
Honoraires - Consultants		546,651	382,913	929,564
Honoraires - Séquestre		643,028	119,462	762,490
Honoraires - Conseillers juridiques		451,876	630,722	1,082,598
Mesures conservatoires		49,550	-	49,550
Contrats de location		11,485	-	11,485
Services publics		34,029	-	34,029
Frais bancaires		290	438	728
Divers		23,065	935	24,000
Programme de protection des salariés		161,250	(4,220)	157,030
Avance au Syndic		10,000	-	10,000
TPS non remboursable		85,189	122,926	208,115
Total des débours		2,384,678	1,253,176	3,637,854
Excédent des recettes sur les débours		5,137,575	2,133,212	7,270,787
Distribution aux créanciers garantis		3,796,889	2,200,000	5,996,889
Variation nette de l'encaisse		1,340,686	(66,788)	1,273,898
Montant détenu en fidéicommiss - Début		-	1,340,686	-
Montant détenu en fidéicommiss - Fin		1,340,686	1,273,898	1,273,898

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACHÈVEMENT DU MANDAT DU SÉQUESTRE

12. Au cours des mois à venir le Séquestre poursuivra les démarches entreprises à ce jour visant à percevoir des créances à recevoir litigieuses, lesquelles totalisent plus de 3,1 M\$. Le Séquestre est d'avis qu'il est probable que ces démarches s'échelonnent sur une période supérieure à six (6) mois.

Fait à Montréal, ce 24^e jour de septembre 2024.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
En sa qualité de séquestre aux biens de
MOMÉTAL STRUCTURES INC. et non
à titre personnel.



Éric Vincent, CPA, CIRP, SAI
Premier vice-présiden